

SAINT VINCENT DE REINS "Le Bourg"

LE MOT DU MAIRE

Une équipe entièrement renouvelée vient d'être élue par vous pour gérer Saint-Vincent-de-Reins.

Merci à tous nos amis qui pour des raisons diverses ont estimé sage de ne pas se représenter. Croyez que pendant souvent leurs nombreux mandats ils n'ont eu que pour seul but : faire vivre Saint-Vincent mieux.

Afin de remplir le mieux possible notre mission chaque conseiller a pris une responsabilité particulière. Vous aurez donc un interlocuteur précis pour chaque demande, information et éventuellement réclamation.

Notre travail de conseiller municipal, comme toute activité humaine, évolue. Certaines prérogatives étant prises en charge par la Communauté de Communes. Souhaitons et faisons tout pour que cela ne fasse qu'améliorer le service que nous vous devons.

Qu'à l'aube de ces nombreux changements que Saint-Vincent-de-Reins permette à tous ses habitants de travailler et de vivre le mieux possible.

Lucien DEVEAUX.

CONSEIL MUNICIPAL SAINT-VINCENT-DE-REINS

JUIN 1995

Maire	: DEVEAUX Lucien	
1er Adjoint	: MARCHAND Joseph	BATIMENTS
2ème Adjoint	: DUMOULIN Pierre	VOIRIE
3ème Adjoint	: DUDU Raymonde	AIDE SOCIALE

Conseillers et conseillères :

CATHELAND Daniel - CHAMPALLE Michel - VADEBOIN Louis -
AULAS Marius - JACQUET Christian - GOUTTENOIRE Jeannine -
RAFFIN Daniel - CHAMPALLE Christiane - SALINAS Martine -
FOUGERARD Michel - CORGIE Monique.

Parution : AOUT 1995

**DELEGUES CHARGES DE REPRESENTER LA COMMUNE
AU SEIN DES DIFFERENTS CONSEILS INTERCOMMUNAUX**

SYNDICAT ELECTRICITE : MARCHAND Joseph - FOUGERARD Michel.

SYNDICAT DES EAUX : DUMOULIN Pierre - VADEBOIN Louis.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : MARCHAND Joseph - DUMOULIN Pierre : titulaires,
CATHELAND Daniel - CHAMPALLE Michel : suppléants.

CABLAGE TELEVISION : MARCHAND Joseph : titulaire - AULAS Marius : suppléant.

S.I.D.E.C.A. : MARCHAND Joseph - DUMOULIN Pierre : titulaires,
VADEBOIN Louis - RAFFIN Daniel : suppléants.

MEMORIAL DE THEL : JACQUET Christian - FOUGERARD Michel.

COMMISSIONS COMMUNALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : DEVEAUX Lucien - DUDU Raymonde - GOUTTENOIRE
Jeannine - CHAMPALLE Christiane - SALINAS Martine.

FINANCES : DEVEAUX Lucien - MARCHAND Joseph - DUMOULIN Pierre - DUDU Raymonde -
CATHELAND Daniel - CHAMPALLE Christiane - SALINAS Martine.

BATIMENTS : DEVEAUX Lucien - MARCHAND Joseph - CATHELAND Daniel - AULAS Marius -
JACQUET Christian - FOUGERARD Michel.

ASSAINISSEMENT - VOIRIE : DEVEAUX Lucien - DUMOULIN Pierre - CHAMPALLE Michel -
GOUTTENOIRE Jeannine - FOUGERARD Michel.

FETES - SOCIETES et ASSOCIATIONS : DUDU Raymonde - CATHELAND Daniel - CHAMPALLE
Michel - CORGIE Monique.

Pour vous permettre un accès meilleur à l'information et pour être plus efficace, il a été décidé que chaque conseiller municipal serait responsable d'une activité ou d'une zone géographique. Si vous le désirez vous vous adresserez donc à chacun étant bien entendu que chaque conseiller municipal est responsable de tout devant tous.

RESPONSABLES

SPORTS : RAFFIN Daniel.

POMPIERS et AGRICULTEURS : CATHELAND Daniel.

ECOLES : SALINAS Martine.

SALLE POLYVALENTE : CHAMPALLE Christiane.

JEUNES : VADEBOIN Louis.

FLEURISSEMENT et ENVIRONNEMENT : FOUGERARD Michel.

BULLETIN MUNICIPAL et ECONOMIE : DUDU Raymonde et GOUTTENOIRE Jeannine.

HAMEAU du "Bourg" : CORGIE Monique.

HAMEAU des "Filatures" : JACQUET Christian.

HAMEAU de "Magny" : GOUTTENOIRE Jeannine.

REVISION LISTES ELECTORALES : CORGIE Monique.

INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 1995

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

60	Denrées et Fournitures	197.500,00
61	Frais de Personnel	388.500,00
62	Impôts et Taxes	15.500,00
63	Travaux et Services extérieurs	471.591,00
64	Participations et Contingents	164.630,00
65	Allocations et Subventions	55.600,00
66	Frais de Gestion Générale	133.000,00
67	Frais Financiers	244.050,00
68	Dotations Comptes Amortissement	34.800,00
83	Prélèvement pour Investissement	594.370,00
		2.299.541,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70	Produits d'Exploitation	200,00
71	Produits Domaniaux	81.015,00
72	Produits Financiers	50,00
73	Recouvrements- Subventions	201.835,00
74	Dotations versées par l'Etat	569.768,00
75	Impôts Indirects	29.500,00
77	Contributions Directes	1.417.173,00
79	Produits Exceptionnels	0,00
		2.299.541,00

ETAT CIVIL

ANNEE 1994

Naissances :

14 décembre	ATTOU Abd-el-Majid
22 août	DECHELETTE Eric
08 septembre	LABROSSE Cécilia Nicole
16 août	POYET Jérémie
02 février	POYET Steven
13 septembre	SALINAS Jordan
01 juillet	TRIBOLLET Mélanie



Mariages :

01 juillet	BRUNEL Maryse Joëlle Et PIERREFEU Jean Paul
30 avril	CHERVIER Yvette Et GUENAT Bruno
16 juillet	COLUSSI Patricia Yvonne Marie Et MUGUET Paul Claude
22 octobre	ROBIN Catherine Et GONNACHON Philippe Marius

Décès :

29 juillet	BARTHELEMY Paulette Jeanne Vve CHARRIN
23 octobre	COILLARD Louis Elie
23 mars	DESSEIGNE Marie Eugénie Vve MOISSONNIER
19 mai	DUMOULIN Joanny Auguste
22 mars	JOUNIN Anne-Marie Simone
22 juin	MARCELLIN Denise Léa Ep. LACHAIZE
13 janvier	MORTEROL René Raoul
21 juin	MUSSI Antoinette Vve TRONCY
26 février	PARDON Yvette Françoise Antoinette Vve FOUGERARD
26 janvier	PERRIN Auguste Jean
27 février	PHILIBERT Yvonne Hortense Marie Vve PLASSE
21 octobre	PLASSE Denise Claudia Vve DULAC
02 juin	VALLET Marie Jeannette Ep. JACQUET

ANNEE 1995

Naissances :

26 janvier	VALLET Laura Valérie
21 juin	SALOT Anthony Jean Nicolas
26 juillet	ABDELMOUMENE Sid-Ahmed Ben Rached
27 juillet	PIERREFEU Paul Alain

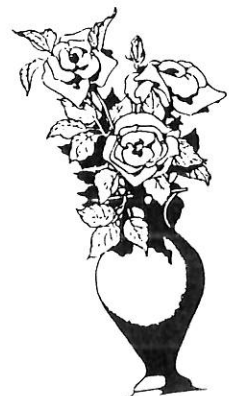


Mariage :

22 juillet	DURY Véronique Christiane Marie Et PERRAS Lionel
------------	--

Décès :

06 janvier	SANLAVILLE Victor Aimé
13 mai	GUEHENEUC Patrick Jean Michel
04 juin	APPERCET Carmen Marcelle Augustine
16 juin	DEVEAUX Marguerite Julienne Vve LONGERE
24 juin	SEITY Emilien
24 juin	BOUCHEDOR Nicole Ep. SEITY
25 juin	COLAS Antoine Joseph Marie



PAROISSE

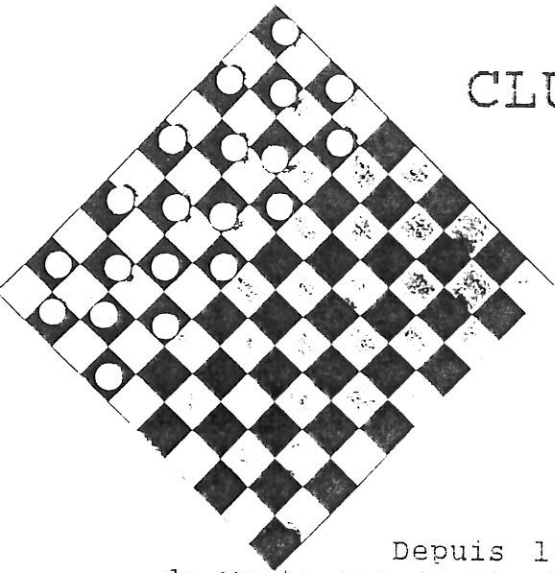
Les habitants de SAINT-VINCENT-DE-REINS pourraient fort bien m'appeler "le passager", car je ne fais que passer chez vous pour les célébrations du samedi soir ou du dimanche, des mariages et des baptêmes après avoir participé à leurs réunions de préparation. Cela entraîne que je connaisse mal tout ce qui constitue la vie quotidienne de votre cité.

D'autre part, si je commence à reconnaître des visages souvent aperçus, j'ignore toujours la grande majorité des noms des personnes que je salue, faute de toujours les voir en groupe. Aussi je vous demande de bien vouloir m'excuser si, ayant appris que quelqu'un est très malade dans une famille, je n'en demande pas de nouvelles, alors que je me trouve sans le savoir en présence d'un membre de cette famille.

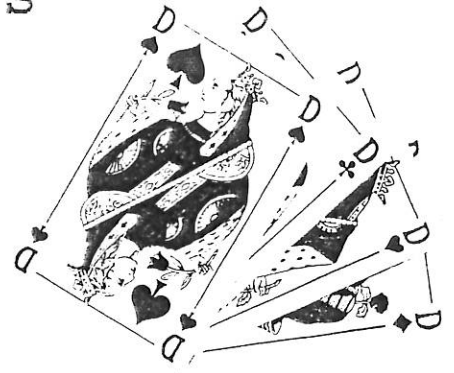
Mon passage à Saint-Vincent-de-Reins a surtout pour raison d'être de permettre aux baptisés qui le désirent - selon toute probabilité, la majorité des habitants doit être catholique - de venir participer à l'eucharistie pour nourrir leur vie chrétienne. Mais, n'oublions jamais que nous sommes l'Eglise de Vatican II qui a redécouvert que l'Eglise c'est d'abord "le peuple de Dieu", la totalité des baptisés. Aussi convient-il que les laïcs prennent de plus en plus leur place active et responsable dans la vie de l'Eglise, et je suis heureux de constater que des laïcs, bien avant mon arrivée, ont pris en charge la vie de la paroisse aussi bien au plan matériel, comme l'entretien de l'Eglise, que spirituel : équipes d'animation, équipes liturgiques et de préparation au baptême, catéchistes... Je tiens à leur exprimer ma plus vive gratitude pour tout ce qu'ils font et ne peux que souhaiter que soient de plus en plus nombreux ceux qui réalisent que la vie de la paroisse dépend d'eux et en tirent les conséquences.

Etant donné la séparation de l'Eglise et de l'Etat, je n'ai pas à m'immiscer dans la vie de la Commune, mais je manquerai à la plus élémentaire charité en ne lui souhaitant pas la vie la plus fraternelle possible. Que les chrétiens pratiquants ayant compris que leur baptême les oblige à être serviteurs, sachent apporter leur pierre à la bonne marche du village. Qu'il me soit permis de présenter tous mes vœux d'excellent travail à la nouvelle équipe municipale et à son Maire.

Votre prêtre
Père Louis DOUCET.



CLUB "Notre Temps"



Depuis l'été dernier nous avons à déplorer les décès de Marie Antoinette TRONCY et de Jean SANLAVILLE et tout récemment de Carmen APPERCET morte subitement au volant de sa voiture.

Nous regrettons aussi le départ de Monsieur et Madame ROUSSEING et des Frères de Saint-Vincent-de-Reins dont Frère Antoine qui était bien fidèle au Club et a qui nous souhaitons prompt rétablissement pour sa récente opération.

Ce 8 juin nous avons fêté dans la bonne humeur et dans l'amitié les 80 ans de Madame ROUILLET et du Père BODET toujours alertes et les 70 ans de Marie Louise TRAMBOUZE et de Joseph DEREPIERRE ; nous leur souhaitons une nouvelle décennie parmi nous.

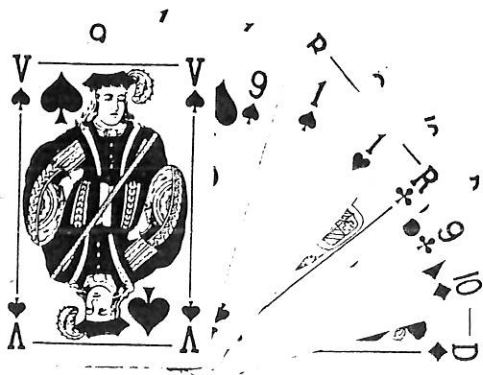
Madame BEROUD notre dévouée Présidente a passé la main à Madeleine PHILIPPE que nous remercions d'avoir accepté cette charge, ainsi que Juliette COUTURIER vice-Présidente.

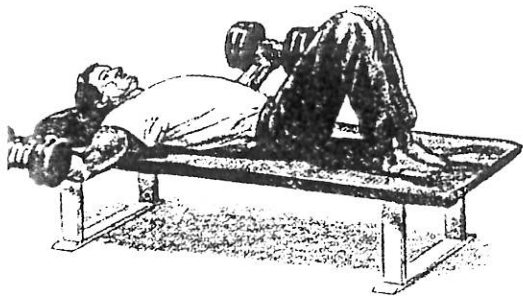
Ce 22 juin nous allions faire notre petit voyage annuel en Saône et Loire : ROMANECHÉ - THORINS, le hameau du vin, déjeuner à THOISSEY, SOLUTRE, CLUNY, TAIZE et retour par CHAUFFAILLES.

Réservez-vous pour le samedi 2 et le dimanche 3 septembre pour notre exposition vente, votre visite nous fera plaisir. Merci d'avance.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir les nouveaux retraités qui voudraient bien se joindre à nous. Les après midi au club sont très agréables et très amicales.

Le Club.





CLUB TONIC DE SAINT-VINCENT-DE-REINS

MUSCULATION POUR LA FORME ?

OU

MUSCULATION POUR LES FORMES ?



Derrière ces deux questions un seul objectif : la santé.

L'association "Club Tonic" a pour but principal de vous faire connaître, jeunes et moins jeunes, l'intérêt que présente la pratique de la musculation.

La salle, située au coeur même de la Commune, n'a cessé de voir se renouveler et évoluer son matériel.

Il faut à ce sujet remercier tout particulièrement Monsieur Antoine NUNO, trésorier de l'association, qui par son dévouement et sa disponibilité a apporté une nouvelle motivation à tous les adhérents.

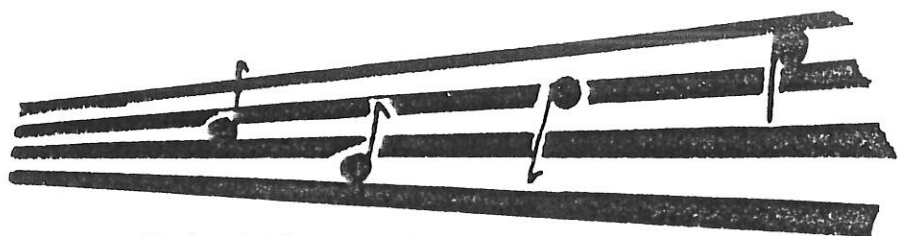
Alors selon que vous souhaitez perdre du poids, gagner de la force, du volume, ou tout simplement bouger, rejoignez-nous.

Et, si vous n'êtes pas convaincus venez vous familiariser pendant une quinzaine de jours avec ce qui pourrait devenir un de vos sports favoris. Ensuite rien ne pourra vous empêcher de vous rendre régulièrement à la salle, et surtout pas les prix pratiqués par le club, qui sont de 50 francs pour le mois, de 300 francs pour l'année, et de 400 francs pour un couple.

Evidemment cet argent est régulièrement réinvesti dans l'achat de matériel ; indispensable pour la progression de tous les pratiquants.

Alors à bientôt futurs adeptes...

Sportivement vôtre
Le président du "Club Tonic"
David MACABREY



LA VAILLANTE

Tambours et Clairons

Notre société de Tambours et Clairons, avec des effectifs issus de trois Communes, essaie autant que possible de maintenir son activité en vue de rehausser un peu les fêtes de notre village.

Lors de la Fête des Classes en "5", vous avez pu apprécier nos nouvelles tenues qui nous ont été offertes par Monsieur DEVEAUX ; nous lui disons un grand merci.

Cependant, pour que notre société continue à vivre, il faudrait des éléments nouveaux pour remplacer les musiciens qui prennent de l'âge. Nous recherchons un jeune chef pour redonner vie à notre Société.

GROUPE DE MARCHÉ

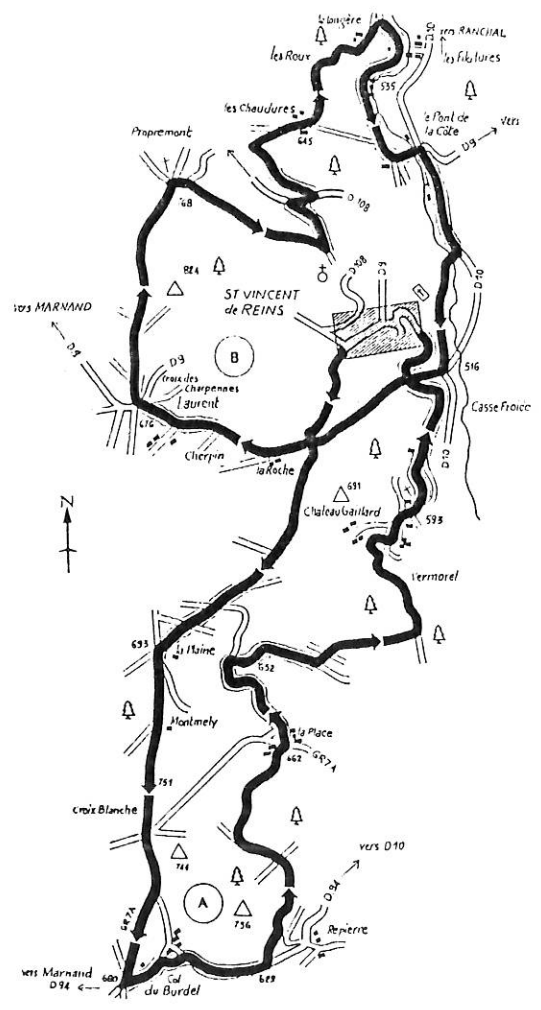
Le nombre de participants s'est accru au cours de cette année avec de nouveaux retraités et quelques personnes de CUBLIZE. Il atteint 45 personnes. Preuve est faite que la marche est une activité sportive attirant de nombreux adeptes, satisfaits de se retrouver en groupe.

Les parcours se diversifient avec des randonnées sur SAINT-BONNET-LE-TRONCY, RANCHAL, CUBLIZE, MARDORE et le barrage de Renaison avec repas à SAINT RIRAN.

Un fléchage des sentiers pédestres doit être effectué sur SAINT-VINCENT-DE-REINS. Il s'ajoutera à ceux des communes environnantes réalisés de belle façon à l'initiative du S.I. de COURS. Il attirera sans aucun doute de nombreux randonneurs sur notre commune.

Pour terminer, rappelons cette maxime : "Une journée de marche vaut une semaine de santé". Avis aux amateurs.

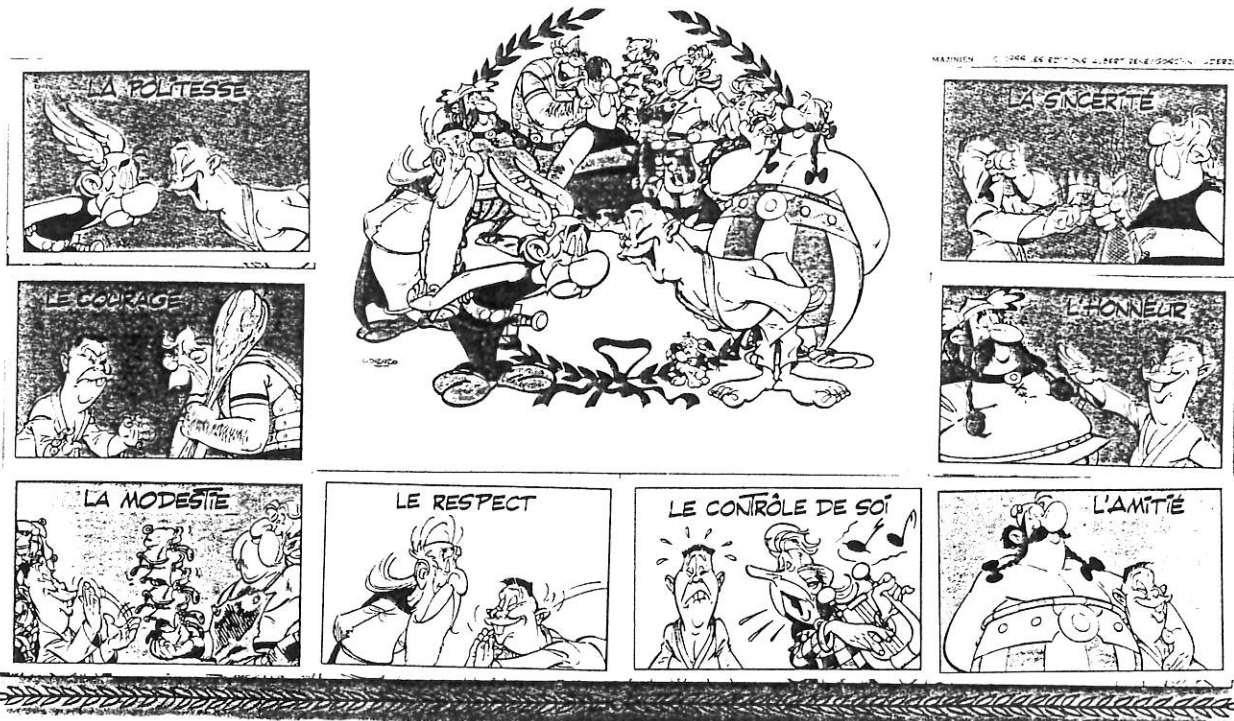
Henri LACHAIZE.





DIPLOME

ANIMATION CLUB Astérix Waza-Arix



JUDO CLUB DE SAINT-VINCENT-DE-REINS

La saison se termine, avec un bilan très positif pour nos judokas. En effet, c'est avec un très vif succès qu'ils ont remportés médailles d'or, d'argent, de bronze, diplômes et quelques coupes (visibles à la Bibliothèque) lors des compétitions de ROANNE le 22 avril, de SAINT JUST SAINT RAMBERT le 30 avril, d'AMPLEPUIIS le 1er mai, de SAINT POURCAIN SUR SIOULE le 8 mai, de RENAISON le 13 mai, de SAINT JEAN BONNEFOND le 20 mai et de BRIENNON le 17 juin.

C'est grâce à un entraînement intensif, par leur professeur Eric CARITEAU et bien secondés par leurs parents, qu'ils ont affronté avec succès cette année qui s'annonçait très chargée. Nous leur souhaitons de bonnes vacances bien méritées.

Le judo est un sport ouvert à tous les enfants petits et grands, il amène le respect de soi-même, mais surtout le respect des autres.

Si d'autres enfants ou jeunes sont intéressés, qu'ils viennent voir le déroulement d'un ou même plusieurs cours : le mercredi soir de 16 h 45 à 18 h 45 aux "Filatures", ils seront les bienvenus.

Le samedi 10 juin nous avons procédé au changement de bureau et il a été voté comme suit :

Président : CHANETZ Christian,
Vice-Président : SALINAS Patrick,
Secrétaire : PELET Nicole,
Trésorière : NUNO Mireille.

C'est donc sur une bonne base que nous reprendrons les cours en septembre 95.

Bonnes vacances à tous et à toutes.

Le Bureau.



LES JEUNES DE SAINT-VINCENT-DE-REINS

L'année qui vient de s'écouler ne fut certes pas très riche en manifestations et investissements autour de l'association ; néanmoins, le groupe va s'élargir pour l'année à venir avec l'incorporation de la tranche d'âge 12-15 ans qui assurera la pérennité de l'association.

De plus, l'organisation de la fête patronale avec l'association "la chaumière" pour la seconde fois devrait enthousiasmer le village en utilisant au maximum les structures mises en place par la mairie : terrain de pétanque, de foot, salle des jeunes.

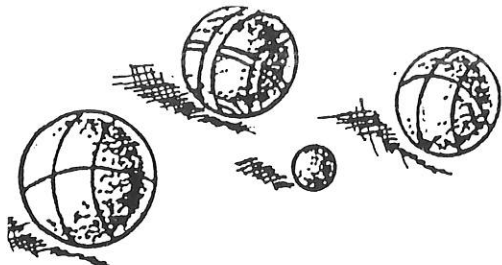
L'association reste présente à de nombreuses manifestations en mettant à disposition une sono qui permet un rassemblement des plus chaleureux (repas, bals, fête des classes...).

Enfin l'été 95 sera l'occasion de former un nouveau bureau rajeuni et dynamique...

Le Président
Olivier DUMOULIN.



Démonstration de JUDO
le jour de la foire
en plein air



BOULES DE SAINT-VINCENT-DE-REINS

Bravo !... Aurélien DEREPIERRE, 14 ans, minime, pour ta victoire au tournoi de Pentecôte à BELLECOUR. Un champion de plus pur fruit du cru Saint-Vincentais. Nous ne citons plus les autres, il y en a trop. Félicitations à l'école de boules ; le travail accompli n'a pas été vain et l'avenir est prometteur.

La Boule des "Filatures" compte encore une cinquantaine de licenciés cette année avec une forte activité : concours (succès pour celui de l'ascension, 64 doublettes complet), soirée boeuf bourguignon en décembre : 260 couverts (nous remercions bien sur tous ceux qui sont venus), un voyage est prévu pour le 26 août 95.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour le 8 mai 1996 : Saint-Vincent-de-Reins accueillera le Fanion Reins Trambouze. Enfin les deux sociétés vont fusionner pour cette lourde organisation.

Tout ceci, bien sur grâce au président de la boule des Filatures Jean Paul VADEBOIN catalyseur de cette activité, bien aidé il faut le dire, par le vice président Maurice BURNICHON et un noyau de licenciés volontaires et dévoués.

Témoins de cette vitalité, vous pouvez venir tous les mercredis, voir les prouesses de nos retraités Saint-Vincentais et, il y a même des féminines. Si la météo ne convient pas vous les trouverez au siège, chez Rachel PERRAS, avec la même soif de gagner "aux cartes".

Le Bureau.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
De 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures 30.

Samedi : De 9 heures à 11 heures.

Employés municipaux

Secrétaire : Mme Mireille NUNO

Agent d'entretien : Mr Dominique DUCROS



MÉMOIRE SOLIDARITÉ

C.A.T.M.

COMBATTANTS ALGERIE TUNISIE MAROC

Sous l'initiative de Bernard ROBIN nous avons formé l'association C.A.T.M. en 1972. Nous avons composé un bureau et notre première réunion consistait à faire les démarches pour obtenir notre carte d'ancien combattant.

Nous avons organisé des méchouis pour nous faire une petite caisse. Tous les 3 ans nous renouvelons le bureau ce qui permet à tous les membres d'avoir la responsabilité de l'association.

Chaque année nous fêtons le 11 novembre. En 1994 nous avons organisé la fête patronale qui a été un bon succès.

En 1995 a eu lieu le congrès départemental à TARARE où notre ami André MARCHAND a eu le plaisir de serrer la main du colonel BIGEART ; quelle émotion ! Un peu vieilli tous les deux depuis la guerre d'Algérie.

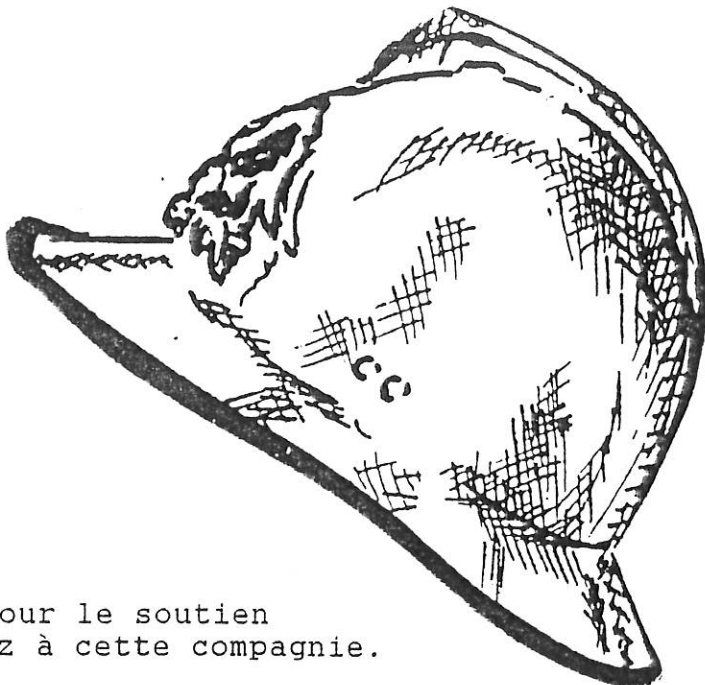
Le 8 mai de cette année nous avons fêté le 50ème anniversaire de la libération ; nous avons défilé dans toutes les communes du canton avec des véhicules de l'armée ; c'était impressionnant.

Et pour finir, le 18 juin c'était une journée détente. En route pour ANNECY en car avec nos épouses, une très bonne ambiance ! Nous avons visité les gorges du Fier, nous nous sommes restaurés à Hermitage à THONES, que nous avait choisi Jean Jacques, très bon connaisseur de la bonne "bouffe", ensuite un petit tour au Col des Arravis pour faire digérer et, pour ne pas se séparer trop vite, nous avons fait une escale à Magny au restaurant "Les Eaux Vives".

Je souhaite une bonne continuation aux C.A.T.M. de SAINT-VINCENT-DE-REINS.

Le Président.

COMPAGNIE
DES
SAPEURS POMPIERS



Tout d'abord merci pour le soutien
et la confiance que vous apportez à cette compagnie.

Nous restons seulement 13 pompiers
aujourd'hui et il est de plus en plus dur de recruter
voire même de garder les éléments actifs parce que l'on
demande de plus en plus de sacrifices et de connaissance
pour mener à bien notre mission.

Heureusement, après le départ de Bernard DEMURGER Et
Michel SUCHET à la retraite, Frédérique VALLET est entré au corps
et il fera pour les autres ce que l'on a fait pour lui lors de son
accident en 1987, avec toute sa volonté et son courage.

Grâce à Monsieur DEVEAUX et à sa municipalité, nous
avons fait l'an dernier l'acquisition de l'appel sélectif (Bips)
et d'une nouvelle ambulance. Matériel couteux mais nous devons
nous mettre aux normes pour l'intérêt de tous.

En matière de formation, Guy POYET prépare le
monitorat de secourisme ; un travail énorme pendant deux ans. Des
recyclages pour tous, des examens de secourismes et des concours
pour monter en grade.

Malgré le peu d'interventions annuelles (et tant
mieux), j'ai la conviction que l'on doit se battre, comme le
Capitaine NONY s'est battu, pour conserver ce service dans notre
Commune.

Louis VADEBOIN,
Chef de Corps.



ASSOCIATION
AMICALE
DES
CHASSEURS

SAISON 94/95

Petit Gibier : Bilan très morose ; pour le lièvre, malgré une nouvelle réduction du temps de chasse à savoir cinq dimanches seulement et à raison d'un lièvre par chasseur pour la saison, nos efforts sont ruinés par des épidémies périodiques de V.H.D.

La situation du capucin n'est pas brillante et bien malin celui qui trouvera une solution efficace.

La position du lapin est identique à celle du lièvre.

Gros gibier : Heureusement le chevreuil est là pour fournir le plat de résistance aux chasseurs. Avec vingt bêtes attribuées au plan de chasse et toutes prélevées, le chevreuil nous donne entière satisfaction et caracole en tête de notre gibier sédentaire.

Bon résultat également pour le sanglier avec sept bêtes récoltées. Dégâts très minimes étant donné qu'il fréquente un secteur où les risques sont limités donc plus faciles à enrayer.

Prédateurs : Quelques renards abattus soit par une battue administrative soit à la neige, situation normale.

Conclusion : Une saison satisfaisante, le gros gibier compensant le déficit en petit gibier à ajouter à cela le prélèvement de pigeons, canards, bécasses.

Une première de l'association, l'organisation d'une soirée gibier qui a connu un très bon succès. Egalement, notre présence à la foire avec notre stand habituel très bien fréquenté. Foire bien relancée, un grand bravo au dynamique comité des fêtes.

Le Président,
Jean DUDU.



SOCIETE DE PECHE

L'année 1994 a été marquée par la création du plan d'eau des "Hautes Filatures". Cette réalisation n'a pas vu le jour sans problème : Déplacement de la ligne électrique (réalisé grâce au SYDER), autorisation de la D.D.A.F. (difficile à avoir dans le contexte des directives nationales du moment), problèmes financiers : achat du pré LACHIZE, dossier à constituer, construction d'un moine servant de déversoir, creusement du plan d'eau, le tout pour 160.000 Francs environ, financés à 40 % par la Société, 20 % par une subvention de la Fédération du Rhône et 40 % par un prêt fédéral remboursable en 10 ans sans intérêt.

Depuis sa création des problèmes se sont fait jour : alimentation en eau insuffisante résolue grâce à l'aide de Monsieur DEVEAUX - une fuite assez importante que nous ne pouvons pas boucher avant l'automne ; au point de vue alevinage, nous avons été pris au dépourvu car au mois de janvier il n'était plus possible de trouver certaines variétés de poissons, les étangs des DOMBES ayant été dévastés par les cormorans. Problèmes aussi avec les carpes qu'il aurait fallu mettre en octobre novembre afin qu'elles ne subissent pas le choc de l'eau glacée, ce qui a déclenché une attaque de mousse (saprolegniose) maladie due à un champignon parasite.

Pour cette année nous allons lâcher 50 kg de truites fario de maille et 30 pièces de géniteurs réformés de 6 à 7 ans de 2 Kg de moyenne.

Au mois d'octobre 300 kg de gardons et ablettes seront déversés après réparation de la fuite.

La réciprocité fédérale suit son chemin dans le département du Rhône ; 30 sociétés ont adhéré représentant 90 % des pêcheurs.

Pour 1995 un timbre à 38 Frs est proposé aux pêcheurs réciprocitaires qui donne droit de pêche sur les départements de l'entente "3 B" (Allier - Cher - Côte d'or - Doubs - Haute Marne - Haute Saône - Loiret - Nièvre - Saône et Loire - Yonne) soit 14.000 Km de rivière et 5.400 ares de plan d'eau.

Pour 1996 l'adhésion au club halieutique est officielle (36 départements du Sud et Sud Ouest dont la Loire et la Haute Loire pour 60 Frs)

.../...

Depuis 2 ans la pêche bouge dans le département du Rhône, un comité technique a été créé (dont je fais partie) qui a un rôle très varié : qualité de l'eau - contrat de rivière - pollutions - entretien des rivières - problèmes des associations, etc...

Notre petite société reste très représentative parmi les sociétés de première catégorie ; elle est même souvent citée en exemple ce qui est très encourageant pour la petite équipe de bénévoles que nous sommes.

J'en profite pour rendre hommage à tous les amis de la pêche qui se dépensent sans compter lors des nombreuses corvées d'hiver.

Malgré la réciprocité, la vente de cartes est en progression et nous n'avons pas d'invasion de pêcheurs. Les avantages de la réciprocité compensant largement les inconvénients.

Le plan d'eau intéresse les jeunes pêcheurs aussi nous ferons le maximum pour qu'ils ne soient pas déçus. L'aménagement extérieur est prévu pour début 96 : pose de tables, plantations d'arbres et fleurs. But principal, en faire un coin agréable pour les familles.

Le Reins devient de plus en plus propre jusqu'à la casse froide. Malheureusement certains riverains continuent à jeter des débris de toutes sortes dans la rivière et c'est bien dommage.

Alors, un petit effort et ce sera parfait.

Le Président,
André MARCHAND.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Fin d'année 1995

02 septembre	Concours de pétanques des Ecoles
02 et 03 septembre	Exposition vente du Club notre temps
03 septembre	Boules : Challenge henri CHEMIER à 8 h 30
16 septembre	Bal du Judo "Salle des Jeunes"
24 septembre	Marche
08 octobre	Cyclo-cross des "Filatures"
15 octobre	Repas des anciens "Salle Polyvalente"
02 décembre	Sainte barbe des Pompiers
09 décembre	Repas amical des Boules "Salle Polyvalente"
16 décembre	Arbre de Noël de l'Ecole "Salle Polyvalente"
31 décembre	Réveillon Saint Sylvestre "Salle Polyvalente"

FETE DES CLASSES EN 5



Tôt le matin du 21 mai les conscrites et conscrits des classes en "5" mettaient de la gaieté dans le village bien décoré pour cette occasion ; le soleil aussi était de la fête, c'était parfait.

Après les traditionnelles photos, tous se rendaient au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe.

La messe fut célébrée par le Père BODET lui même vaillant conscrit (80 ans), ensuite le défilé se préparait ; les 18 19 et 20 tous déguisés avec leurs chars décorés avec art mettaient de l'ambiance ainsi que nos petits 10 ans qui pour l'occasion avaient fait comme leurs aînés et mis tout leur coeur pour décorer leur char (non motorisé) mais dans 10 ans ça promet, disons plutôt 8 ans ; une pluie de confettis s'abattait sur le village. Les 30 et 40 ans n'étaient pas en reste et fort bien déguisés aussi.

Toutes les conscrites et tous les conscrits étaient prêts pour le défilé, à pieds ou en voiture pour plusieurs tours du village, emmenés par les sociétés musicales : La vaillante (SAINT VINCENT DE REINS et SAINT BONNET LE TRONCY), les formons de THEL et la fanfare de SAINT JUST D'AVRAY ; puis un vin d'honneur offert par la municipalité rassemblaient conscrites et conscrits et leurs parents et amis, avant de se rendre à la salle polyvalente où les attendait un très bon repas ; l'ambiance fut chaleureuse et les chansons fusèrent. La journée passa trop vite.

En veillée, après avoir fait brûler, madelon, balai et biberon, tous se retrouvaient à la salle polyvalente où les danses pour tous se succédèrent jusque tard dans la nuit.

Ils se sont donné rendez-vous dans 10 ans, mais comme 10 ans c'est trop long, dans 5 ans pour la demi-décade.

CONSCRITS CLASSES EN "5"



90 ans	LONGERE Marguerite NONY Marie-Louise VIEILLY Irma FAVRICHON Paul	30 ans	AURAY Christine FIARD Nathalie MURAT Véronique THOLIN Jocelyne VIGNON Catherine BILLET Yves COLAS Jean Pierre LACHAIZE Thierry VADEBOIN Louis
80 ans	LONGERE Jeanne ROUILLET Anne Marie BODET Claudius		
70 ans	PLASSE Adrienne ROMANN Irma SAPIN Suzanne TRAMBOUZE Marie Louise BRICHE Lucien SAINT PAUL Georges	40 ans	CALLANDRY Gérard CHANETZ Christian CHANETZ Guy DESSEIGNE Daniel VIAL Marc
60 ans	BISSUEL Jeannine DARPHIN Josette LORON Denise MARCHAND Huguette SAINT PAUL Bernardette BURNICHON Maurice LORON Yves PONS	20 ans	AULAS Marie Laure CABOUX Stéphanie CHAVANON Myriam FOUGERARD Eric HUGUES Patrick
50 ans	AULAS Marie Josèphe CHAMPALLE Christiane DUCHARNE Josette DURIX Michelle LORNAGE Gabrielle MURAT Marie Louise OUISE Ginette SAINT PAUL Jacqueline TARDY Maryse AULAS Pierre CABOUX Maurice COLAS Michel CORGIE Paul DEPIERRE François RAQUIN Michel	10 ans	ATTOU Ilhem BILLET Emilie CACHARRON Stéphanie DARPHIN Vanessa DECHELETTE Perrine GAUGAIN Maud LIVET Julia MARGAT Anouck SAPIN Sabrina SAPIN Stéphanie AUGAY Romain MERCIER Alexandre SALINAS Enrique
		0 an	BILLET Jérôme

"BUREAU DES CLASSES

Président d'Honneur
Président Actif
Vice-Président
Secrétaire
Secrétaire Adjoint
Trésorier
Trésorière Adjointe

Père BODET
Marc VIAL
Michel RAQUIN
Christine AURAY
Eric FOUGERARD
Louis VADEBOIN
Catherine VIGNON

LA POSTE

La Poste, vous connaissez-tous Claude NICOLAS, grâce à son travail et à sa gentillesse vous a permis de l'apprécier.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que la Poste c'est le courrier, les timbres postes, des réservations philatéliques, mais aussi un partenaire financier.

Monsieur Claude NICOLAS, fidèle à SAINT-VINCENT-DE-REINS se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant :

Les prêts,
Les placements,
La fiscalité,
Les successions ...

Vous pouvez le contacter au 74.72.06.13 ; il vous recevra au bureau ou se rendra à votre domicile.

Madame Chantal CHASSIN, Receveur depuis peu dans votre Commune vous conseillera également soit au bureau :

Du Lundi au Vendredi
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Soit à votre domicile sur appel au 74.89.60.13.

Les habitants de SAINT-VINCENT-DE-REINS sont attachés à leur bureau de poste et au service public ; c'est pourquoi le conseiller financier et le receveur seront à leur écoute et auront du plaisir à les recevoir.

Nous serons également réceptifs à toutes suggestions concernant votre service public.

Amicalement
Le Receveur Chantal CHASSIN
Le Conseiller Financier Claude NICOLAS.

Où en est l'enseignement catholique ?



Il n'y a pas si longtemps, 30 ou 35 ans selon les écoles, l'enseignement catholique était entièrement à la charge des paroisses.

Quête mensuelle et kermesse annuelle permettaient de faire face. Seules les congrégations pouvaient supporter un tel régime, leurs revenus financiers provenaient de quelques établissements plus importants qui accueillait un grand nombre d'internes.

Les laïcs, eux, étaient en grande partie à la charge de leur famille.

EVOLUTION DEPUIS 1959

Les élèves ont actuellement les mêmes contraintes qu'ils soient scolarisés en établissements catholiques ou en établissements publics... plus d'examen d'entrée en sixième ni d'examen renouvelable tous les deux ans pour obtenir le maintien d'une bourse.

Enseignants et parents ont encore des charges financières : retraite complémentaire et frais de gestion. Il convient de mentionner le travail bénévole des présidents, secrétaires et trésoriers des OGEC.

Sur le plan administratif, les contrats ont été mis à jour régulièrement tantôt sous la pression des manifestations, tantôt grâce à des accords avec le ministère.

Selon les lieux, la régionalisation, a plus ou moins amélioré la situation financière des établissements. Globalement les municipalités ont à charge les écoles, les départements aident les collèges et les lycées dépendent des régions.

Les évêques français ont pris clairement position : leur soutien n'est pas inconditionnel. Le label "Ecole catholique" peut être supprimé si une équipe enseignante ne fonde pas son action éducative à partir de l'évangile.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

La formation initiale s'effectue en deux ans en centre de formation pédagogique : le concours d'entrée est ouvert à tout étudiant détenteur d'une licence.

Année après année, la formation continue s'est bien diversifié. A partir de la prochaine rentrée chaque enseignant est invité à faire un stage en entreprise.

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

Notre association a procédé au renouvellement de son bureau suite au départ de Mesdames Eliane DURY et Mireille NUNO et de Monsieur Roger NOILLY. Nous remercions ces personnes pour leur dévouement.

Aujourd'hui l'APEL est composée de 11 membres :

Président : Daniel CATHELAND
Vice-Président : Joseph RABUT
Secrétaire : Monique DUPERRAY
Trésorière : Mireille CHAMPALLE

et Christine AURAY, Nathalie MARCHAND, Agnès POLLOCE, Jean-Yves DURNERIN, Yves BILLET, Hervé MONTIBERT, Patrick SALINAS.

L'Ecole de SAINT-VINCENT-DE-REINS compte 108 élèves.

Projet de l'APEL : aménagement des cours de récréations; création d'un bac à sable.

Manifestations de l'année scolaire :

- ARBRE DE NOEL : animé par l'ensemble des élèves et leurs enseignants. A l'issue de la fête, un vin d'honneur est offert conjointement par l'OGEC.
 - 14 sorties piscine pour 61 élèves du CP au CM2 à COURS LA VILLE.
 - Voyages scolaires :
- CP et maternelles : Journée Poney à SAINT CYR DE FAVIERES
CE et CM : visite du musée du chemin de fer en BUGEY
- Un après midi conte pour l'ensemble des élèves
 - Un repas préparé par les classes de Madame Martine VAUTRIN Et Madame Claudie GLATARD que les enfants ont pu ensuite déguster (initiative des maîtresses ; participation financière des parents).

Nous remercions toutes les personnes qui assistent au repas annuel des écoles sans lesquelles toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

L'année 1995 sera marquée principalement par le départ des frères maristes. Nous souhaitons la bienvenue au Nouveau Directeur Monsieur DARONNAT ainsi qu'à toute sa famille.

Afin de conserver un bel ensemble scolaire, la participation des parents serait souhaitable pour des petites réparations. Nous ne manquerons pas de faire appel à leur bonne volonté pour que vive notre école, l'école de nos enfants.

Le Bureau.

DEPART DES FRERES MARISTES

Un vin d'honneur a été donné en l'honneur des frères maristes à l'occasion de leur départ de la Commune. Monsieur le Maire a rappelé le rôle et l'importance de l'Ecole puis plusieurs intervenants ont pris la parole ; voici leurs différentes allocutions :

Monsieur DURY Jean Président de l'O.G.E.C.

"Au nom de l'organisme de Gestion de l'Ecole, de l'Association des Parents d'Elèves et de l'Amicale des anciennes et anciens élèves, je voudrais remercier Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de nous recevoir pour ce vin d'honneur.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier Monsieur DEVEAUX pour l'attention qu'il porte à l'école, et principalement pour les travaux de restauration qui font de notre école une des plus accueillantes de la région.

Nous saluons la présence parmi nous de :

- Monsieur Robert JOUFFREY Directeur Adjoint à la Direction diocésaine de l'enseignement catholique,
- Frère Maurice BERQUET, provincial des frères maristes,
- Pères Gabriel ROUILLET Et Jean LONGERE, natifs de Saint-Vincent-de-Reins,
- Père DOUCET, chargé de la paroisse,
- Père BODET, qui totalise quelques 40 années de complicité avec nos frères maristes.

Nous saluons également nos enseignantes, d'une grande compétence Madame ALLIBERT, Madame GLATARD et Madame VAUTRIN.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui Monsieur et Madame Vincent DARONNAT, Directeur de l'école à la prochaine rentrée. Nous leur souhaitons ainsi qu'à leurs trois enfants un séjour agréable parmi nous.

Merci à vous tous, qui par votre présence, voulez témoigner votre reconnaissance envers ceux qui pendant près d'un siècle et demi ont fait bénéficier de leur savoir, leur dévouement, leur désintéressement, plusieurs générations de Saint-Vincentais et enfants des communes voisines.

Nous remercions particulièrement frère Jean, frère Bernard et frère Antoine qui viennent d'effectuer ce dernier parcours à Saint-Vincent-de-Reins, nous leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans les tâches qui leur seront confiées à l'avenir.

Nous avons aujourd'hui la chance de compter parmi nous l'ensemble des frères ayant enseigné ces dernières années, frère MAIRE-SEBILLE, frère BALMET, frère BLIEKAST, frère BISSUEL et frère CAZALS, ainsi que les frères originaires de Saint-Vincent-de-Reins, Jean LAKOMY, Pierre LACHAIZE, André DURY et Jean Pierre LACHAIZE.

Nous les remercions sincèrement d'avoir répondu à notre invitation.

C'est en 1848, que grâce à la volonté de l'Abbé TARERIAS et l'aide de frère Louis Marie LABROSSE, né à RANCHAL (et qui devint plus tard supérieur général) que les frères maristes ouvrent une école à Saint-Vincent-de-Reins dans le grand bâtiment en haut du Bourg et aujourd'hui propriété des familles LACHAIZE.

L'école était communale et pris très vite de l'extension. En 1864, Monsieur LACROIX fit bâtir au dessous du bourg une maison qu'il céda à la Commune à condition qu'elle soit toujours occupée par les frères.

En mai 1875, le Conseil Municipal décida que désormais, tous les instituteurs seraient pris chez les frères maristes. Mais, de 1880 à 1890, furent votées les lois de laïcisations, prémices de la tempête de 1903.

L'école des frères marchait bien et le nombre d'élèves progressait. Pourtant l'école eut le triste privilège d'être la première laïcisée du département du Rhône. Ainsi les frères maristes furent-ils les premiers à être chassés de leur école.

En 1920, grâce aux négociations habiles de l'abbé Antoine TRAMBOUZE, trois frères maristes sont à nouveau nommés à Saint-Vincent-de-Reins, frères BOUVIER, NICOLLIN et PHILIPPE. Ils occuperont le bâtiment actuel construit par l'abbé ROYER. Depuis cette époque et jusqu'à ce jour, grâce à la qualité des enseignants qui se sont succédés l'école CHAMPAGNAT donnait entière satisfaction.

Nous aurons une pensée émue en souvenir de frère PHILIPPE et frère CHEVRON qui ont passé une grande partie de leur existence parmi nous dans des conditions matérielles difficiles.

Souvent au cours des décennies, des obstacles se sont dressés devant nos écoles. Leur existence même fut souvent menacée. La volonté des comités de gestion, le soutien des parents d'élèves et des amicales ainsi que la qualité du personnel enseignant ont assuré leur maintien et leur prospérité.

Les frères maristes nous quittent à notre grand regret, mais l'école CHAMPAGNAT restera debout et poursuivra la mission de son fondateur, pour notre satisfaction à tous et le plus grand profit pour nos enfants".

Frère Maurice BERQUET : Provincial des frères maristes

"Il y a quelque chose de paradoxal à célébrer un adieu. En effet, la célébration invite à la fête, l'adieu à la tristesse. C'est pourtant une fête qui nous réunit aujourd'hui et je remercie au nom de tous les Frères Maristes les organisateurs de cette manifestation d'amitié.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Plus qu'un départ ou un adieu, nous célébrons une amitié qui s'est tissée au long des années depuis plus de 150 ans, entre les Frères Maristes et Saint-Vincent-de-Reins. C'est en 1848 que les premiers Frères sont arrivés dans la commune, huit ans seulement après la mort de notre Fondateur, le Père Champagnat. C'est dire si cette école a constitué le témoin privilégié de ce qu'il souhaitait. Depuis cette date et hormis une interruption de trente ans entre 1890 et 1920, des dizaines de Frères se sont succédés à Saint-Vincent-de-Reins, quelques-uns se signalant par la durée de leur séjour...

Saint-Vincent-de-Reins est bien présente dans l'histoire de notre province pour une autre raison : plusieurs Frères en sont originaires et certains sont parmi nous aujourd'hui... Même si l'appel à la vie religieuse est un don de Dieu, c'est un motif de fierté bien légitime pour une paroisse, une école de voir toutes les vocations qui en sont issues.

Le départ des Frères, après celui des Soeurs en 1973, pourrait amener à exprimer des regrets, à porter un jugement désabusé sur les temps qui courent... Pour ma part, il me semble que l'on peut faire une lecture positive de l'évènement : la journée d'aujourd'hui marque le passage d'un témoin... D'autres que les Frères prennent le relais dans cette grande tâche de l'éducation chrétienne de la jeunesse. Et l'ont peut se réjouir que le souci de l'éducation soit partagé par un si grand nombre de personnes. Le départ des Frères, après celui des Soeurs marque cependant un vide : la disparition des communautés religieuses, la perte de ce témoignage d'hommes et de femmes consacrés à Dieu. C'est tout à la fois une souffrance pour la communauté ecclésiale et une interpellation pour chacun de ses membres. Nous reviennent alors en mémoire ces paroles du Seigneur : "Priez le maître de la moisson...".

Une page de l'histoire de l'école primaire de Saint-Vincent-de-Reins se tourne aujourd'hui. Une page nouvelle s'ouvre : elle reste à écrire par les instituteurs, institutrices et directeur, qui prennent la relève. Elle reste à écrire par toutes les personnes concernées par la responsabilité de l'école : les parents, les membres du comité de gestion, la municipalité... Tous nos vœux et notre prière les accompagnent... Cette présence des Frères à Saint-Vincent-de-Reins ne sera-t-elle qu'un souvenir ? Peut-être... Peut-être qu'au-delà du souvenir restera un esprit que d'autres sauront poursuivre et développer. C'est ce que nous souhaitons tous.

Alors, merci encore une fois à tous ceux qui ont organisé cette manifestation d'amitié, à vous tous qui avez tenu à participer à cette messe et à cette fête... et bon vent au nouveau directeur et à son équipe éducative".

Monsieur Robert JOUFFREY, Directeur adjoint Enseignement Catholique de LYON

"C'est pour moi un très grand plaisir que d'être avec vous ce matin, en ce jour où nous fêtons un événement important dans l'histoire de l'Ecole de Saint-Vincent-de-Reins : le départ des frères après quelques 150 années de présence à l'école, dans la paroisse et dans la commune.

Je dirai même que c'est pour moi une double joie : d'abord directeur diocésain adjoint chargé du 1er degré, il m'est toujours agréable de venir saluer et remercier dans les 212 écoles du diocèse les directeurs et les enseignants qui ont oeuvré ou oeuvrent encore pour que l'Ecole Catholique, associée à l'Etat dans notre système éducatif français, puisse offrir aux familles et aux enfants un lieu d'enseignement solide et d'éducation véritable. Ma seconde joie, permettez-moi de l'avouer, vient du fait que cela se passe ici, à Saint Vincent, dans ce pays que j'ai découvert il y aura bientôt 40 ans lors de la rencontre avec l'un de ses habitants qui, devenu ami depuis, m'a raconté non sans humour sa scolarité primaire chez les frères, en des temps particuliers où le maître faisait pleinement autorité...

Qui ne se souvient pas du Père PHILIPPE, par exemple, de son béret posé sur le bureau et qui, à lui seul, surveillait les élèves pendant que le frère courait voir ses ruches ?... Qui n'a pas gardé en mémoire les chansons qui résonnaient dans sa classe, du style "Dans les bois de CUBLIZE" ou "les canards défilent" ?...

Oui, une période particulièrement forte dans la vie de cette école ou des frères, s'inspirant de l'exemple du bienheureux CHAMPAGNAT, ont investi sans ménager ni temps ni peine auprès des enfants de la Commune. Qu'ils soient donc tous remerciés, tous ceux qui sont passés dans cette maison et aujourd'hui les derniers "survivants" - oh, non pas d'une race en voie d'extinction - mais les derniers religieux qui ont consacré leur vie au service des jeunes à travers l'enseignement. Nous ne dirons jamais assez combien ils ont marqué plusieurs générations, combien ils ont su former d'hommes et de citoyens, combien ils ont su témoigner de leur foi auprès des enfants et des adultes de ce village.

Et des trois frères restant dans la communauté, nous avons d'abord une pensée pour Frère Antoine, en convalescence à la maison de Saint Genis, et qui doit fortement regretter de ne pouvoir être parmi nous ce matin. Et puis nous devons saluer frère BONNARD et Frère BOURDAT qui terminent leur enseignement à Saint-Vincent-de-Reins.

Frère Jean BONNARD, vous avez connu une carrière assez mouvementée, mais vous savez ce que "obéissance" veut dire, et c'est ainsi qu'au fil des années on vous a trouvé successivement à MACON, à PELUSSIN, à SAINT MARTIN EN HAUT, à LYON, à VILLEURBANNE pour une direction aux CHARPENNES, et enfin ici à Saint-Vincent-de-Reins où après avoir été instituteur vous avez assuré la direction de l'Ecole.

Frère Bernard BOURDAT, quant à vous, vous avez connu de plus grands périple encore puisqu'après avoir exercé à SAINT DIDIER SOUS CHALARONNE puis à SAINT SYMPHORIEN, on vous retrouve à CLUZES, à MEGEVE, à LILLE avant votre arrivée à Saint-Vincent-de-Reins en 1991.

C'est donc bien à tous deux, frères, que vont nos remerciements avant que l'Ecole ne tourne une page importante dans son histoire. Avec tous les frères, pendant 150 ans, vous avez su écrire de bien belles pages où les mots dévouement et courage, conscience professionnelle, patience et amour des enfants, se retrouvent conjugués à tous les chapitres... Mais qu'il me soit permis de dire ici aujourd'hui que le livre n'est pas fini... Il revient désormais à Monsieur Vincent DARONNAT, à qui nous confions la direction de cette école, de continuer à écrire l'histoire de l'établissement avec les enseignants, les élèves et leurs parents, avec les responsables d'OGEC que je remercie au passage de leur dévouement, et avec la municipalité que je remercie également pour tout l'intérêt et l'aide qu'elle apporte à l'école.

Que cette école de Saint-Vincent-de-Reins, qui conserve le nom de CHAMPAGNAT, demeure toujours plus un lieu d'enseignement à la pédagogie sérieuse et dynamique, un lieu de vie à l'éducation solide aux valeurs humaines, un lieu de proposition de foi au témoignage authentique et rayonnant. C'est bien en vivant ces trois dimensions au coeur même de l'acte éducatif que l'Ecole Catholique justifie pleinement sa raison d'être et reste fidèle à la mission qui lui est confiée par l'Evêque du lieu, aujourd'hui Monseigneur BALLAN qui, à 16 heures, sera intronisé 135ème archevêque de LYON, à la Cathédrale SAINT JEAN.

Il me reste à procéder à une petite cérémonie bien agréable, la remise de la médaille de la Reconnaissance Diocésaine. C'est Frère BONNARD, en tant que directeur, qui la recevra mais à cette reconnaissance officielle du diocèse nous associons pleinement son adjoint, Frère Bernard BOURDAT.

Donc Frère, au nom de l'Archevêque de LYON, j'ai le plaisir et l'honneur de vous remettre, et à travers vous à toute la famille des Frères Maristes, cette médaille sur laquelle se trouve gravés les mots "Ancilla Domini" (la Servante du Seigneur)... Un beau programme résumant, somme toute, la vie bien rempli de frères méritants. Avec toutes mes félicitations".

Frère Antoine

"Je voudrais exprimer aux autorités religieuses, municipales, aux responsables de la gestion de l'école, à l'APEL, à l'amicale et à tous les invités mon grand regret de ne pas être présent au témoignage de sympathie que vous adressez aux Frères à l'occasion de leur départ de la localité. L'état de ma jambe droite qui ne doit pas prendre appui sur le sol ne me permet pas un déplacement à risques.

Mon regret est d'autant plus vif que je me sens devenu, graduellement, Saint-Vincentais et, en toute sincérité, je peux dire que les années passées avec vous, se rangent parmi les 2 ou 3 décennies les plus heureuses de ma vie.

Etant déjà à la retraite à mon arrivée il y a 11 ans, mon utilité à la collectivité était minime. Malgré cela, j'ai trouvé à Saint-Vincent-de-Reins une population accueillante, sympathique, serviable et au fil des années, des amitiés impérissables se sont nouées. Merci de ce réconfort continu.

J'ai entendu Monsieur le Maire dire à la Fête des classes en 4 : "il fait bon vivre à Saint-Vincent-de-Reins" ; ce n'était sans doute pas pour en convaincre ses administrés qui, depuis longtemps, apprécient de vivre en pays privilégié.

Mes souhaits d'heureux séjour à Saint-Vincent-de-Reins à Monsieur et Madame DARONNAT. Je suis assuré qu'ils bénéficieront de la bienveillance et de la prévenance des habitants, comme en ont bénéficié leurs prédécesseurs, les Frères Maristes.

Jouissant dorénavant d'une retraite à plein temps, une part plus grande dans ma vie sera faite à la prière, je vous promets, chers amis, d'y insérer votre souvenir quotidiennement tout le temps que le seigneur voudra encore me maintenir ici-bas.

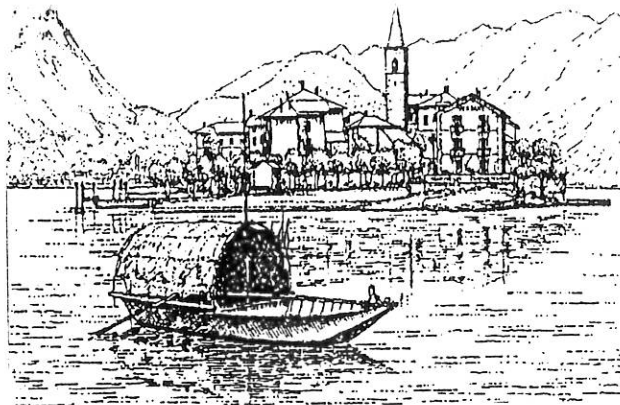
A toute la population de Saint-Vincent-de-Reins je souhaite prospérité, bonne entente, confiance en l'avenir et les plus généreuses bénédictions de Dieu, à l'ombre de votre majestueux clocher, refait à neuf, signe de sa permanente présence au milieu de vous".

--:--:--:--:--:--

Des fleurs ont été remises par les enfants de l'Ecole aux maîtresses, aux aides maternelles, aux catéchèses et au personnel de la cantine.

LES AMIS DU VOYAGE

AUX ILES BORROMEES
Les 3 - 4 et 5 juin 1995



1er jour : Départ matinal : 4 heures 45 des Filatures, puis le Bourg etc..., destination BAVENO (Italie). Tous les passagers étant installés, direction ANNEMASSE, ville savoyarde. Petit déjeuner en cours de route et le car repart pour la vallée de l'ARVE et le bassin de SALLANCHES d'où l'on voit se dessiner par temps clair le Massif du Mont Blanc. Traversée du tunnel sous le Mont Blanc pour rejoindre l'Italie avec ses nombreux tunnels, COURMAYER station de sports d'hiver réputée, le VAL d'AOSTE, autoroute jusqu'à SESTO-CALENDE, les bords du lac Majeur le plus connu des lacs italiens.

Arrivée à BAVENO pour le déjeuner, installation à l'hôtel DIO (superbe Hôtel 4 étoiles). Vers 15 heures 30 excursion en bateau vers les îles BORROMEES, visite du palais (résidence d'été de la famille du prince de BORROMEES) avec ses jardins en terrasses où sont réunies les plantes les plus rares. Les jardiniers artistes ont domestiqué la nature avec bonheur, l'eau, les fleurs, le soleil créant un spectacle féérique, aussi les photographes amateurs s'en donnent à cœur joie. Puis, halte sur l'île des pêcheurs aux ruelles agréables. Retour à l'hôtel, dîner et Nuit paisible.

2ème jour : Après une bonne nuit et un bon petit déjeuner, excursion en car jusqu'à PALLANZA, visite de la Villa TARANTO avec ses splendides et immenses jardins expérimentaux où sont cultivés plus de 20.000 espèces de plantes ; des jets d'eau magnifiques. Mais, ce matin, le soleil boude très fort, malgré la pluie retour joyeux vers l'hôtel où le déjeuner fut très apprécié.

L'après-midi, promenade vers le site délicieux d'ORTA dont le petit lac est souvent qualifié de plus gracieux des lacs italiens. Dans son écrin de sommets boisés, il est ravissant et mérite plus qu'une courte visite, heureusement le soleil est de retour et le paysage est magnifique. Un bateau nous conduit jusqu'à l'île SAN GIULIO ; sa basilique romane abrite les reliques de Saint Jules, patron de l'île. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi, dîner. En soirée, promenade en autocar jusqu'à STRESA, flânerie le long du lac et dans la ville, retour à l'hôtel vers 22 heures 30. Nuit.

3ème jour : Début de matinée tranquille après un bon dernier petit déjeuner il faut boucler les valises avec regrets et reprendre le chemin du retour. Départ de BAVENO vers 9 heures 30 en direction de la SUISSE en suivant les rives du lac Majeur. Montée majestueuse du col du SIMPLON (un aigle rappelle que la route fut construite sur l'ordre de Napoléon) ; arrêt au Col du SIMPLON 2005 mètres d'altitude, l'air est plutôt vif puis, non moins impressionnante, descente sur BRIG et SION, vu sur le RHONE qui prend sa source pas très loin d'ici au Mont Saint GOTARD.

Déjeuner à BRIG, ville relais très animée dotée d'une importante gare frontière à la tête nord du tunnel du SIMPLON le plus long du monde : 19.823 mètres. Continuation dans la vallée du Rhône, territoire de vignobles en direction de GENEVE. Court arrêt à SION et l'on repart, BELLEGARDE, le barrage de GENISSIAT, NANTUA et son lac, BOURG EN BRESSE. Arrêt casse croûte puis retour vers Saint-Vincent-de-Reins après 3 journées merveilleuses passées dans une joyeuse amitié avec un chauffeur qui était à la fois conducteur, guide et animateur.

Rendez-vous à l'année prochaine et faites tous une très grosse provision de soleil.

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Communiqué de l'Association : Collecte de vêtements

"LA MOISSON DU COEUR" "Si ça ne vous va plus, ça nous va !"

L'Association des Paralysés de France organise sa traditionnelle opération de ramassage des textiles pour financer son action auprès des enfants et des adultes handicapés moteur du Rhône.

Le 14 octobre prochain, jour du ramassage dans notre département, la Moisson du coeur de l'APF permettra à chacun de débarrasser ses armoires des vêtements, chaussures (par paires) et textiles devenus inutiles. Il suffira de les placer dans des sacs plastiques et de les déposer à la Mairie.

Chaque année, dans le département du Rhône, le ramassage des textiles procure à l'APF des ressources importantes qui lui permettent de renforcer son action sociale et de faire face aux urgences du handicap dans la vie de tous les jours.

Le 14 octobre, les bénévoles seront également les bienvenus pour une "moisson du coeur" qui s'annonce cette année encore fertile.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'APF au 72.43.01.01.

D'AVANCE, MERCI A TOUS

PROTEGEONS L'ENVIRONNEMENT : TRIONS - RECYCLONS DECHETTERIE MOBILE 1995

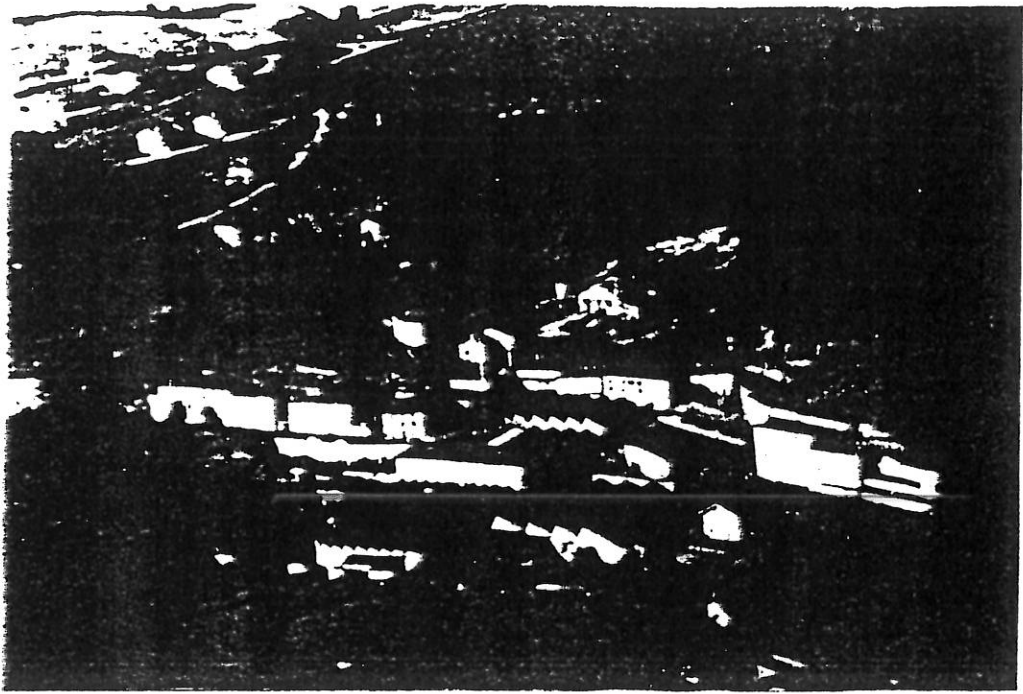
Le service est reconduit en 1995 et nous devons encore faire un effort pour les déchets papiers et cartons. Nous devons donc trier chez nous les divers déchets qui, grâce aux déchetteries, seront recyclés ou revalorisés.

La déchetterie mobile s'est quatre benes dans lesquelles les habitants pourront déposer, en les triant, les cartons, les papiers, les ferrailles, les bouteilles plastiques, les piles, les batteries et les encombrants (vieux matelas, téléviseurs, frigos, etc...). Les ordures ménagères traditionnelles ne seront pas acceptées.

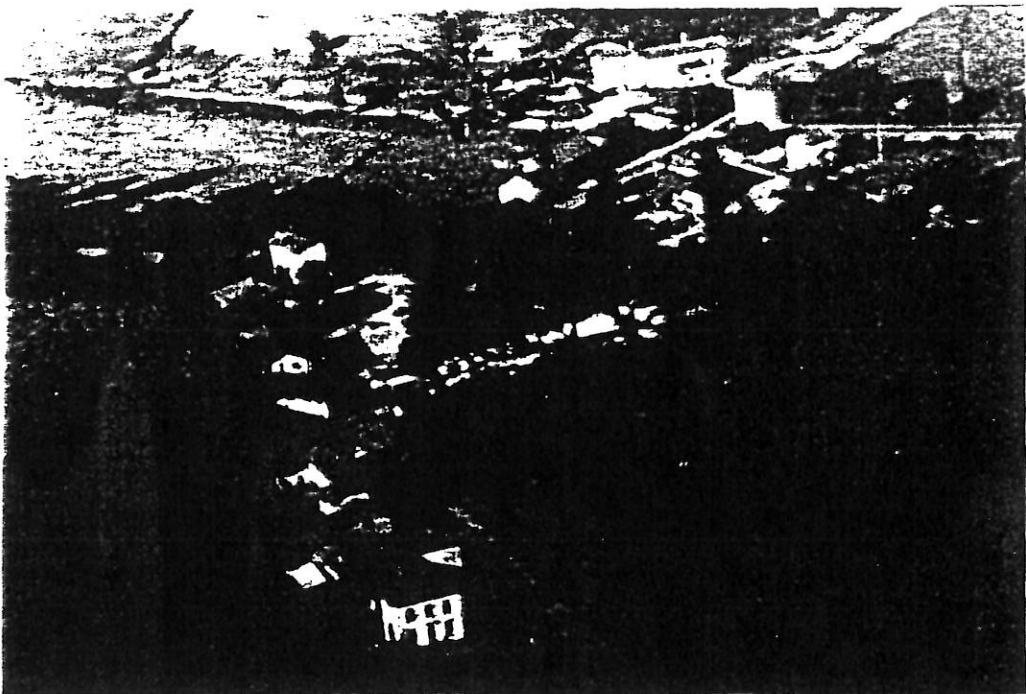
Fonctionnement : le jour indiqué, de 9 heures à 16 heures. Ce service est strictement réservé aux communes membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ; bien entendu, la déchetterie installée sur une commune, un jour donné, sera ouverte à tous les habitants de la COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Calendrier pour cette fin d'année 1995 :

	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
AMPLEPUIS	19	16	21	18	16
CUBLIZE		30			
RONNO	05				
SAINT VINCENT DE REINS					02
SAINT VICTOR SUR RHINS					30
BOURG DE THIZY/THIZY	12	09	14	10	09
MARDORE			07		
COURS LA VILLE	26	23	28	25	23
LE CERGNE		02			
SAINT JUST D'AVRAY				04	



SAINT VINCENT DE REINS "Les Filatures"



SAINT VINCENT DE REINS "Magny"